

Information concernant les tarifs des licences 2026-2027

Chers licenciés, chers parents,

Depuis plusieurs années, l'Amicale Neuville Basket s'efforce de proposer une pratique du basket accessible à tous tout en maintenant un niveau d'encadrement, d'organisation et de services de qualité.

Pour la saison 2026-2027, le Bureau a toutefois été contraint de revoir les tarifs des licences et d'appliquer une augmentation de 20€ par licence.

Nous sommes conscients qu'une évolution tarifaire avait déjà été appliquée lors de la saison précédente. Cette augmentation avait alors permis d'absorber une première hausse des parts fédérales, régionales et départementales ainsi qu'une partie de la baisse de la subvention communale.

Malheureusement, les évolutions constatées depuis ne nous permettent plus d'équilibrer durablement le budget du club sans un nouvel ajustement. Le Bureau a étudié différentes solutions afin de limiter l'impact sur les familles, mais cette augmentation est aujourd'hui nécessaire pour préserver la qualité de l'encadrement, des entraînements, des compétitions et des actions proposées tout au long de la saison.

Cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle résulte principalement de plusieurs évolutions qui impactent directement le budget de notre association :

- l'augmentation des parts fédérales, régionales et départementales reversées à la Fédération Française de Basket-Ball, à la Ligue Centre-Val de Loire et au Comité du Loiret
- la diminution des financements publics accordés aux associations sportives, marquée notamment par la baisse de la subvention communale, la réduction des aides liées aux effectifs ainsi que le recul progressif de plusieurs dispositifs de soutien (ANS) dont bénéficiaient jusqu'à présent les clubs sportifs.
- l'augmentation générale des coûts de fonctionnement (équipements, matériel, déplacements, formations, assurances, organisation des manifestations, ...)
- la nécessité pour notre club de poursuivre son développement tout en conservant un encadrement sportif de qualité et des conditions d'accueil adaptées à nos licenciés.

Comme beaucoup d'associations sportives, notre club doit aujourd'hui faire face à un contexte économique plus difficile. Afin de préserver la qualité de nos actions, de nos entraînements, de nos stages et de nos projets de développement, cette évolution tarifaire est devenue indispensable.

Cette augmentation ne vise pas à dégager un excédent financier, mais à permettre au club de maintenir son équilibre budgétaire et la qualité des services proposés à ses licenciés.

Nous souhaitons néanmoins rappeler que plusieurs dispositifs d'aide existent afin de réduire le coût de l'inscription. Plusieurs annonces laissent également envisager un élargissement du dispositif Pass'Sport pour la saison 2026-2027. Nous communiquerons les conditions officielles dès leur publication par les services de l'État.

L'Amicale Neuville Basket reste pleinement mobilisée pour permettre à chacun de pratiquer le basket dans les meilleures conditions possibles tout en assurant la pérennité financière du club pour les années à venir.

Dans un souci de transparence, toutes les personnes qui le souhaitent pourront poser leurs questions concernant cette évolution tarifaire lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale Neuville Basket.

En raison de la fermeture des salles liée à la canicule, l'Assemblée Générale prévue le dimanche 28 juin 2026 est reportée. Une nouvelle date vous sera communiquée prochainement.

Nous vous remercions pour votre confiance, votre compréhension et votre fidélité.

Le Bureau de l'Amicale Neuville Basket